

Les missions de la Section des Bibliothèques scolaires

La Section Bibliothèques Scolaires se préoccupe du développement et de l'amélioration des bibliothèques scolaires dans le monde entier ; elle est force de revendications en faveur de leur dotation en personnel qualifié et suffisant ; elle travaille à la reconnaissance de leur contribution dans la réussite des élèves.

La Section se veut un forum international favorisant l'échange d'idées, d'expériences, de résultats de recherche, et assurant la défense de la profession.



Qu'est-ce que l'IFLA ?

L'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques) est la principale organisation internationale représentant les intérêts des bibliothèques et de leurs usagers.

Elle est, au niveau mondial, le porte-parole de la profession des bibliothèques et de l'information.

C'est une organisation internationale, indépendante, non-gouvernementale, à but non-lucratif.

Ses buts sont de :

- Développer des normes de qualité dans les politiques d'acquisition et les prestations des bibliothèques et services d'information
- Favoriser une meilleure compréhension de l'importance d'un service de qualité en bibliothèque et dans tous les secteurs de l'information.
- Représenter les intérêts des membres de l'IFLA dans le monde entier.

Adresse :
PO Box 95312
2509 CH The Hague
Pays-Bas
Tel: +31703140884
Fax: +31703834827

ifla@ifla.org
<http://www.ifla.org>



International Federation of
Library Associations and Institutions

IFLA Section des Bibliothèques Scolaires

Contribuer au développement et à l'amélioration des bibliothèques d'école par l'échange d'idées et la défense de la profession.



<http://www.ifla.org/school-libraries>



Quelles sont nos réalisations ?

Les membres de la Section sont à l'origine de publications pertinentes qui soutiennent et mettent en valeur ses adhérents.

- *Perspectives mondiales sur les bibliothèques scolaires, projets et pratiques* (IFLA Publications, n ° 148)
- *La Bibliothèque scolaire : aujourd'hui et demain* (publié en anglais / français / espagnol /) pour commémorer le 25e anniversaire de la Section
- *La relation Bibliothèque-Directeur d'école: lignes directrices pour la recherche et les pratiques.* (IFLA Professional Reports, n ° 78)
- *Directives pour la bibliothèque scolaire* (IFLA / UNESCO)
- *Manifeste des bibliothèques scolaires* (IFLA / UNESCO)
- *Les Bibliothèques Scolaires au programme* modules de formation

La Section développe et peut aider à créer des ressources à l'attention des bibliothécaires scolaires, afin de leur permettre de convaincre les décideurs de l'importance de leurs structures.

La Section mène ou aide des recherche, axées par exemple sur le rôle que peut jouer un Principal ou un Directeur, en faveur des bibliothèques scolaires.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Se constituer un réseau avec d'autres bibliothécaires et les partenaires de la bibliothéconomie scolaire
- Favoriser son développement professionnel
- Pouvoir planifier, participer et piloter des conférences et réunions dans le cadre de l'IFLA
- Promouvoir la profession par le biais du partage de pratiques et de recherches innovantes
- Promouvoir sa bibliothèque et son pays dans le monde.

Comment nous rejoindre ?

- Votre institution peut rejoindre l'IFLA en tant que membre institutionnel, y compris en tant que bibliothèque scolaire, et s'inscrire dans la section Bibliothèques Scolaires
- Votre association nationale de bibliothécaires scolaires peut rejoindre l'IFLA en tant que Membre Associé et s'inscrire dans la section Bibliothèques Scolaires
- Ou encore, vous pouvez vous enregistrer en tant que membre à titre personnel, et choisir la section Bibliothèques Scolaires <http://www.ifla.org/FR/membership/categories>

Comment pouvez-vous prendre part ?

Vous pouvez :

- proposer, développer, conduire une recherche
- développer et diffuser des publications* participer au "blog"
- être partie prenante des discussions en ligne
- intervenir lors de conférences
- faire partie du Comité Permanent de la Section

Pour nous contacter

Pour contacter le Comité Permanent : <http://www.ifla.org/standing-committee/11>